

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

Le groupe d'étude Médialoup s'est rendu en Suède !

Grâce à un soutien du Ministère chargé de l'Ecologie et de la Fondation de la Maison de la Chasse et de la Nature, une délégation composée de représentants de fédérations de chasseurs (06, 26, 48, 73, 74, 88, FNC, FACE) de la Louveterie et du Ministère a été accueillie le 20 juin 2012 à la fédération suédoise de la chasse et de la gestion de la faune. Des spécialistes issus de différents réseaux (centre national de recherche « Grimsö », l'agence suédoise de la protection de l'environnement, centre national de suivi des dégâts de la faune sauvage, WWF, association suédoise de la chasse et de faune sauvage, fédération des agriculteurs suédois, Comté de Varmland) ont fait part de leurs expériences en matière de connaissance, de gestion et de suivi du loup.



Dans ce cadre, depuis 2010 la prise de décision pour les dérogations de prélèvement est déconcentrée à l'échelle des régions administratives, mais sous certaines conditions, notamment que la reproduction soit détectée dans la zone en question. En ce qui concerne les quotas de prélèvement, ils sont certes déclinés par région mais établis à l'échelle nationale. En ce qui concerne le loup, les objectifs principaux de SEPA sont de maintenir une population de loups génétiquement viable et en équilibre avec les activités traditionnelles et socio-économiques pratiquées sur les territoires. Les peuples autochtones Sami paient notamment un tribut important aux grands prédateurs puisque ce sont près de 30.000 rennes qui sont chaque année prélevés par l'ours et le lynx. Aussi, les loups venant de Russie ou tentant de s'établir dans la zone de gestion du renne font aujourd'hui l'objet d'une politique systématique de destruction ou parfois de translocation jusque dans la zone située au centre du pays. C'est à ces occasions que la formidable capacité de dispersion de l'espèce a été confirmée. Une louve capturée par les chercheurs du projet scandinave Skanduv dans la zone de présence du renne a été équipée d'un émetteur GPS et déplacée dans le Sud. Elle a alors parcouru 600 kms pour revenir sur son lieu de capture. L'opération a été répétée trois fois et la remontée de l'animal vers le nord du pays a systématiquement été constatée par l'équipe de scientifiques. D'un point de vue national, l'accueil réservé au loup par le monde de la chasse est aujourd'hui mitigé. Si le loup est relativement bien accepté dans les régions où les populations d'élan, principale espèce proie du loup, sont suffisamment importantes, dans d'autres, les chasseurs et éleveurs souhaiteraient que la population de loup soit maintenue au plus, à sa densité actuelle. Il est à noter que de 30 à 50

chiens de chasse sont tués par les loups chaque année, ce qui provoque un certain émoi dans la communauté cynégétique. Afin de résoudre le problème de consanguinité de cette population issue principalement de quelques individus venus de Russie, l'Etat suédois a mis en place en 2009 une politique active de réintroduction de 20 loups d'ici 2015, accompagnée de prélèvements sélectifs de plusieurs dizaines de loups par an, pour maintenir la population à environ 200 loups. Le débat actuel, en Suède, n'est plus de savoir si oui ou non le loup doit être présent... La présence du loup est aujourd'hui globalement acceptée par la population suédoise qu'elle soit urbaine ou rurale. Un accord social se dégage entre les diverses parties prenantes pour un plan national de gestion déconcentré à l'échelon des régions, pour une politique de prévention et d'indemnisation efficace mais aussi pour une chasse dite « de protection » sur dérogation au régime de protection stricte à la Directive Habitats Faune Flore (Directive HFF Article 16b et e). Le représentant de WWF Suède a confirmé qu'une chasse de régulation menée à titre dérogatoire était globalement acceptée par le réseau environnemental pour autant que la population de loups soit suffisamment importante (quel doit être l'effectif d'une population viable en Suède ?). C'est sur cette notion de niveau de population suffisamment importante et non sur le principe d'une chasse de régulation, que les avis divergent aujourd'hui entre les parties prenantes (notamment chasseurs et protecteurs de la nature) et que le consensus, maintenu jusqu'alors, commence à s'effriter. L'intervention de la commission européenne vient clairement de remettre en cause cette politique de régulation et de stabilisation de la population de loups, notamment en arguant de l'insuffisance de l'objectif d'un effectif stabilisé autour de 200 loups. Tout le débat se concentre aujourd'hui sur le nombre d'individus à atteindre pour une population viable en bon état de conservation en Suède : 100 à 200 individus pour les uns, 400 à 500 individus ou plus pour les autres !

André Mugnier

Président de la Commission de Suivi du Projet MediaLoup

Pour plus d'informations sur le projet MediaLoup et les comptes rendus des ateliers, consulter le site Internet du projet sur <http://medialoup.chasseurdefrance.com/index.htm>